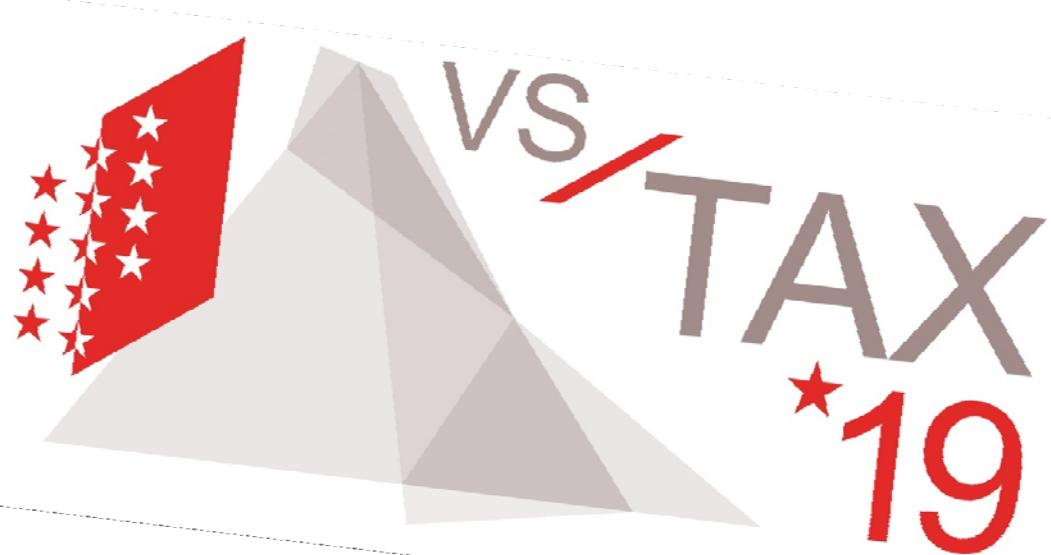


VSTAX / TellTax 2019



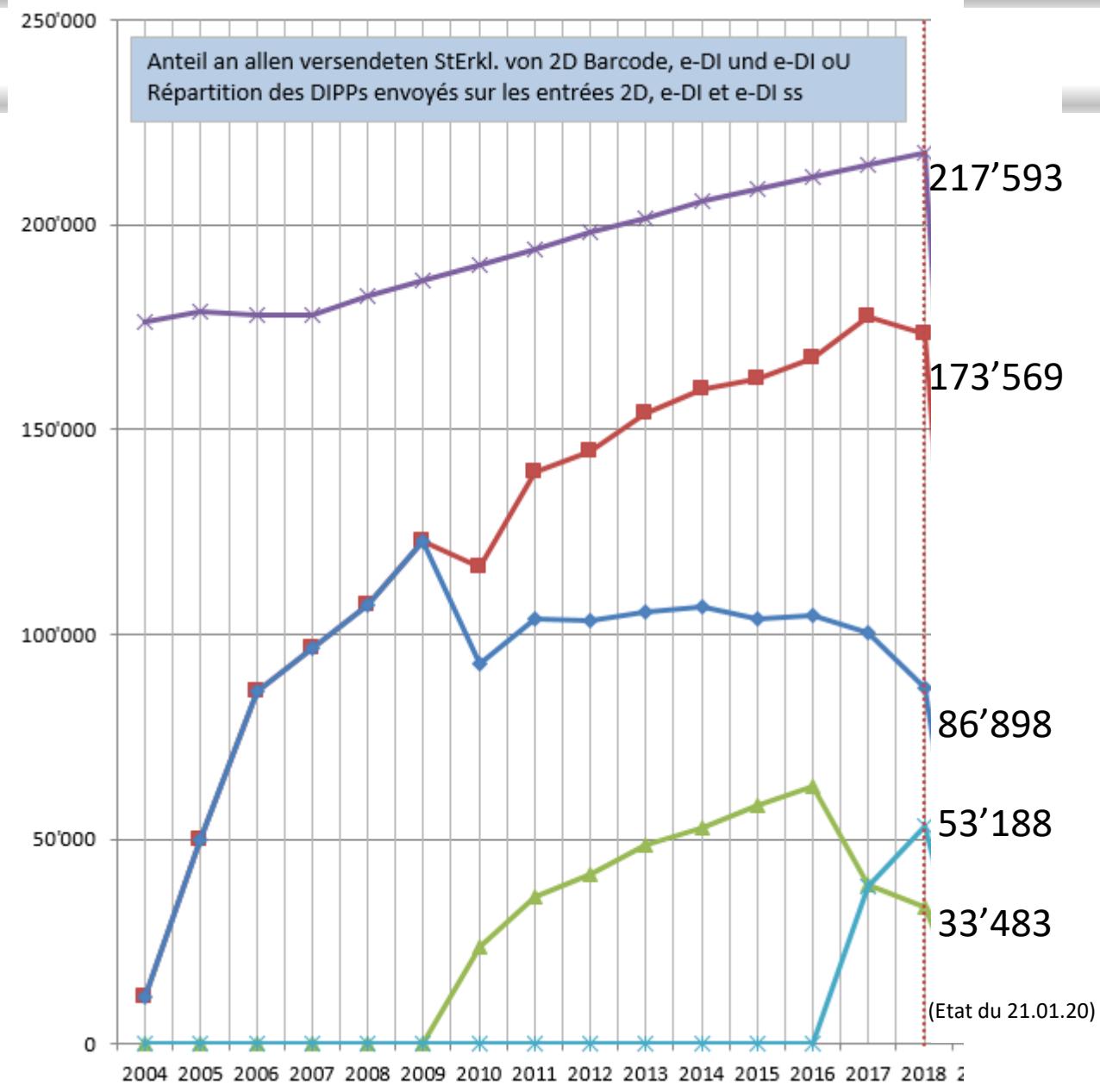


Table des matières

Améliorations et Nouveautés

- Écran de bienvenue
- Placements des icônes
- Retour centralisé au SCC de la DIPP avec quittance
- Contribuables de la commune de Sion -> Retour au SCC
- L'envoi des HC et HP par internet sans signature
- Récapitulatif des moyens de retour de la DIPP
- Diverses améliorations et nouveautés
- Formulaire gains accessoires
- Gains de loterie

Rappels

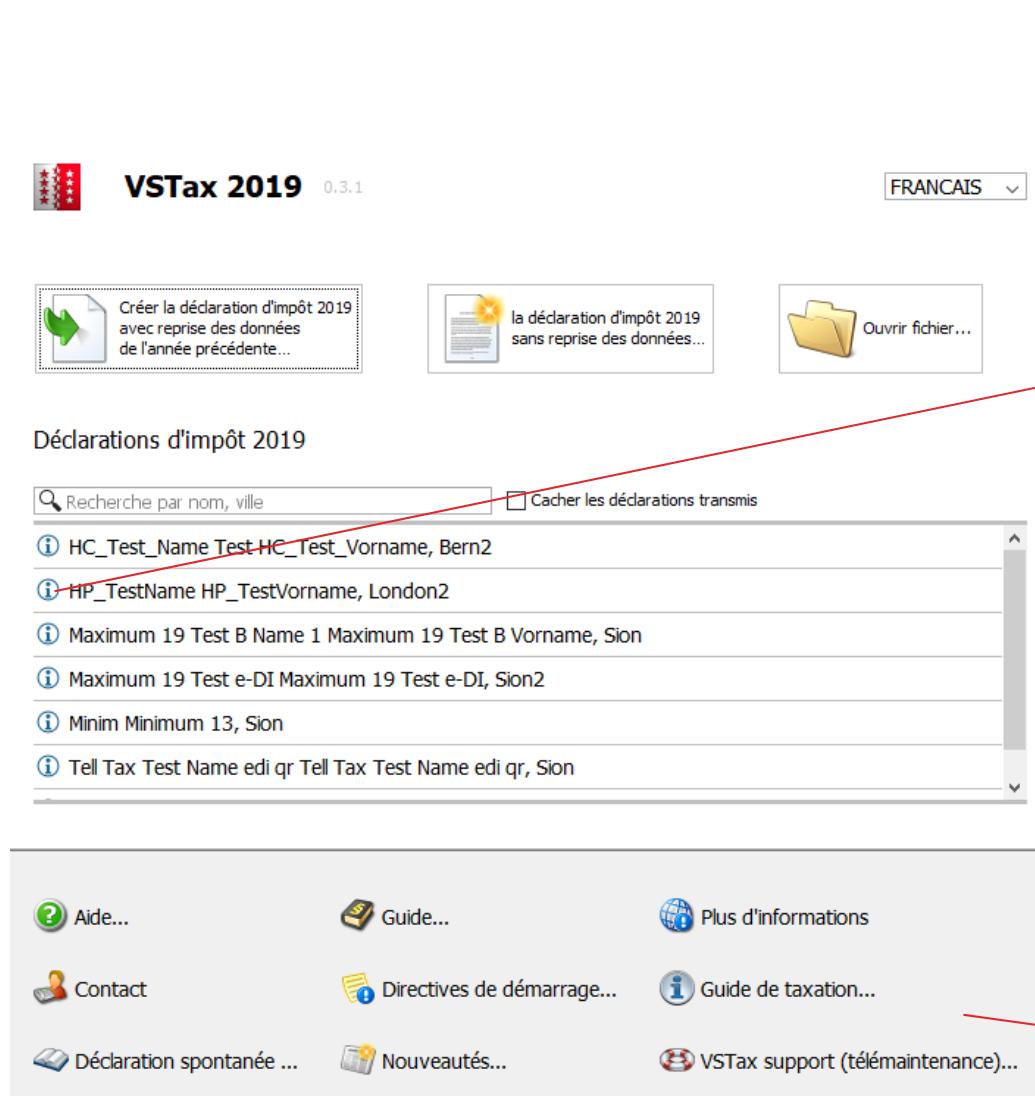
- Tell Tax / VSTax QR-Code

Support

- Support technique / Call Center

Perspectives

Améliorations - écran de bienvenue



The screenshot shows the VSTax 2019 software interface. At the top, there is a red header bar. Below it, the main window has a title bar "VSTax 2019 0.3.1" and a language selection "FRANCAIS". The main content area is titled "Déclarations d'impôt 2019" and contains a list of declaration entries. A red arrow points from the "HC_Test_Name Test HC_Test_Vorname, Bern2" entry to the "Supprimer" button in a detailed file information dialog box. Another red arrow points from the "Cacher les déclarations transmis" checkbox in the declaration list to the "Cacher les déclarations transmises" text in the explanatory text. A third red arrow points from the "VSTax support (télémaintenance)..." link in the footer to the "Divers liens sur différents thèmes." text in the explanatory text. The detailed file information dialog box shows the following data:

| | |
|------------------------|--|
| Nom du fichier: | Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test B Vorname, Sion.vstax19 |
| Lieu d'enregistrement: | C:\users\dankoe\Work Folders\VSTax\VSTax2019 |
| Date de modification: | 17.01.2020 08:37:30 |
| Déjà transmis: | Non |

Nouvel aspect de l'écran de bienvenue.

Pour supprimer une déclaration d'impôt il faut cliquer sur le «i», contrôler les détails et choisir supprimer.

On peut cacher les déclarations d'impôts déjà transmises.

Divers liens sur différents thèmes.

Améliorations - Placements des icônes

Fichier Modifier Affichage Formulaires Calcul de l'impôt Fonctions supplémentaires Justificatifs Outils Aide



Navigation (à la dernière page utilisée)

Nouveau, ouvrir et enregistrer

Données personnelles et écran de bienvenue (fermer la déclaration actuelle)

Imprimer et envoyer

Tests de validation

Gestion des justificatifs (Tell Tax, Tell Tax avec QR-Code, ajouter un document)

Formulaire principal, remarques et notes personnelles

Navigation (suivant et retour dans les formulaires, selon la liste à gauche)

Gérer les lignes dans les listes (ajouter en haut, ajouter en bas, supprimer, navigation dans les lignes)

Modifier la taille d'affichage

Effectuer le calcul d'impôts

Pages d'aides : aide au programme, guide de taxation (online), guide fiscal, autres liens, contact avec le service des contributions par commune (online), lancement de l'outil de télémaintenance si vous êtes en contact avec le support (online)

Améliorations - retour centralisé de la DIPP avec quittance

Tous les cas remplis par VSTAX avec quittance imprimée, doivent être retournés directement au Service cantonal des contributions.

ATTENTION : imprimer et signer la lettre d'accompagnement.

Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test B Vorname
Maximum 19 Test A Name Maximum 19 Test A FrauVorname
Sonderstra. 5
1951 Sion



190

P.P. CH-1951
Sion

Poste CH SA

Service cantonal des contributions
Centre de scannage
Av. de la Gare 35
CP 351
1951 Sion



Numéro de référence : 190
Date d'envoi par Internet : 22.01.2020
INDEPENDANT



Quittance de transmission – période fiscale 2019

Cette quittance de transmission doit être transmise au Service cantonal des contributions.

Par signature de la quittance de transmission, vous confirmez que la déclaration d'impôts transmise par voie électronique a été remplie de façon complète et conforme à la réalité et que toutes les éléments imposables sont inclus dans les montants indiqués ci-dessous :

| | |
|--|-----------|
| Revenu imposable - Impôts cantonaux et communaux | -97'909 |
| Revenu imposable - Impôt fédéral direct | 94'200 |
| Fortune imposable | 1'024'000 |

La déclaration d'impôts transmise par voie électronique est considérée comme enregistrée uniquement après signature et envoi de la présente quittance de transmission au Service cantonal des contributions avec les documents suivants (veuillez respecter l'ordre indiqué ci-après) :

1. Protocole de transmission (2 pages) avec les documents non transmis par Internet.
2. Les annexes des états des titres avec les justificatifs non transmis par Internet.
3. La table des matières des pièces justificatives transmises par Internet.

Les documents doivent être soumis au Service cantonal des contributions avec cette quittance de transmission. Cette quittance de transmission fait office de lettre d'accompagnement.

Lieu et Date

Sion, 22 janvier 2020

Signature du contribuable 1

Signature du contribuable 2



ON DU VALAIS
NTON WALLIS

Nouveautés – Ctrbl. com. de Sion / retour central.

Les contribuables de la commune de Sion retournent leur DIPP directement au Service cantonal des contributions

Lors de l'impression il y a une lettre spécifique d'accompagnement pour tous les moyens de retour.



MeiLanger Name Ganz Langer Name extrem Langer Na Der Vorname ist ebenfalls sehr lang ganz Langer V
Meili sadf
Strasse
8555 Müllheim



190



Service cantonal des contributions
Centre de scannage
Av. de la Gare 35
CP 351
1951 Sion

Numéro de référence : 190
Date : 20.01.2020

INDEPENDANT

**Envoi de la déclaration d'impôt 2019
Concerne les contribuables domiciliés à Sion**



Pour cette nouvelle période fiscale, les contribuables domiciliés sur la commune de Sion sont priés d'envoyer la déclaration d'impôt **2019** au **Service cantonal des contributions** accompagnée de la **présente lettre** ainsi que des documents mentionnés ci-dessous. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir respecter l'ordre suivant :

- L'état des titres complet avec tous les justificatifs y relatifs
- La feuille de code à barres 2D signée (il peut y en avoir plusieurs)
- La déclaration d'impôt remplie en y joignant toutes les pièces justificatives

Tant que les documents susmentionnés, ainsi que la lettre d'accompagnement, n'ont pas été envoyés au Service cantonal des contributions, la déclaration d'impôt n'est pas considérée comme déposée.

Lieu et date

Müllheim, 20 janvier 2020

Signature du contribuable 1

Signature du contribuable 2



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nouveautés - l'envoi HC et HP par internet

Déclarations d'impôts des Hors-Cantons (HC) et Hors-Pays (HP) peuvent être envoyées par internet sans signature.

Nouveau : lors de l'impression des HC et HP il y a un barcode 2D pour l'import automatique des données.

Récapitulatif moyens de retour de la DIPP

| Moyen de remplissage de la DIPP | Retour à la commune de domicile | Retour au Service cantonal des contributions | Aucun document papier à retourner (sans signature) |
|--|---------------------------------|--|--|
| Remplie à la main 100% papier | X | | |
| Par VSTAX avec impression complète de la DIPP et code-barre 2D | X | | |
| Par VSTAX avec envoi par internet et impression et signature de la quittance d'envoi | | X | |
| Par VSTAX sans signature 100% numérique | | | X |
| Tous les types de contribuables de la commune de Sion | | X | X |
| Contribuables de types Hors-pays | | X | X |
| Contribuables de type Hors-canton (sauf Sion) | X | | X |

Améliorations – Divers adaptations et nouveautés

De manière générale : adaptation des montants déductibles et des normes agricoles (bétail)

No IBAN pour les HP aussi pour les comptes à l'étranger

Amélioration de la gestion des pièces justificatives.

Import du relévé fiscal électronique : de plus en plus de banques qui participent (cette année aussi la BCV et les Raiffeisen)

Nouveautés - Formulaire gains accesseoires



Détail gains accesseoires (Dépendants / Indépendants)

No de contribuable: 125.280.017.01 190

Commune: Sion

Nom / prénom contrib. 1 : Maximum 19 Test B Name 1 Maximum 19 Test ... Nom / prénom contrib. 2 : Maximum 19 Test A Name Maximum 19 ...

Indépendants

| Genre d'activité Indications | Revenu contribuable 2 | Revenu contribuable 1 | J. Cotisations AVS |
|----------------------------------|-----------------------|--|--------------------|
| 1 asdfasfasdf | | 5'000 | 500 |
| 2 aretwgaddgertwqwertwter | 1'500 | | 500 |
| 3 wertwertwertwertwert | | 1'500 | 400 |
| Report des pages supplémentai... | 1'500 | | 400 |
| Total revenus contribuable 2 | 3'000 | | |
| | | Total revenus contribuable 1 | 6'500 |
| | | Total cotisations AVS contribuable 2 (Rubrique 411a) | 900 |
| | | Total cotisations AVS contribuable 1 (Rubrique 411) | 900 |
| | | Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 2 | 800 |
| | | Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 1 | 1'120 |
| | | Total gains accesseoires indép. contribuable 2 (Rubrique 410a) | 1'300 |
| | | Total gains accesseoires indép. contribuable 1 (Rubrique 410a) | 4'480 |

Dépendants

| Nom Employeur Indications | Revenu contribuable 2 | Revenu contribuable 1 | |
|----------------------------------|-----------------------|--|-------|
| 1 AAAAAAAAAAAAAAAA | 500 | | |
| 2 BBBBBBBBBBBBBBBB | | 500 | |
| 3 CCCCCCCCCCCCCC | 500 | | |
| Report des pages supplémentai... | | 500 | |
| Total revenus contribuable 2 | 1'000 | | |
| | | Total revenus contribuable 1 | 1'000 |
| | | Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 2 | 800 |
| | | Total forfait (min 800.- CHF / max 2'400.- CHF) contribuable 1 | 800 |
| | | Total gains accesseoires dép. contribuable 2 (Rubrique 420a) | 200 |
| | | Total gains accesseoires dép. contribuable 1 (Rubrique 420a) | 200 |

Nouveautés - Gains de loterie

Adaptations à la loi

Tous les gains de loteries etc. doivent être déclarés sous chiffre 10 (formulaire principal page 4 – évolution de fortune)

Formulaire supplémentaire: gains unitaires ou «illégaux».

Mises prouvées: indiquer mises à prouver ou casino en ligne

5. TAXATION DES GAINS DE LOTERIE

Gains de loterie 2019 (Sport-Toto, Toto X, PMU etc.) Attestations originales obligatoires des gains

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de grande envergure autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) _____

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de casino en ligne autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'000'000.- (franchise d'imposition) _____

Les gains unitaires supérieurs à Fr. 1'000.- (limite d'imposition) provenant de la participation à des jeux d'adresse ou à des loteries destinés à promouvoir les ventes et qui ne sont pas soumis à la LJA _____

Les gains provenant de jeux illégaux ou non autorisés selon les dispositions de la LJA, imposables en totalité _____

Gains en nature, par exemple véhicule (à déclarer à la valeur marchande) _____

A déduire: forfait 5 % maximum Fr. 5'000.-

excepté pour gains au casino on-line, mises à prouver jusqu'à concurrence de Fr. 25'000.- _____

TOTAL: à reporter dans déclaration d'impôt sous code 1230 _____

Impôt anticipé (35 %) retenu sur les gains de loterie _____

| Gains 2019 en Fr. |
|-------------------|
| 1'000 |
| 1'000 |
| 40'000 |
| 80'000 |
| 20'000 |
| 26'650 |
| 115'350 |
| 42'700.00 |



Rappels - Tell Tax / VSTax QR-Code

Tell Tax:

- App gratuite pour Android et iPhone
- Créer un compte avec l'adresse email / les contributions n'ont pas l'accès aux données !
- Les justificatifs sont enregistrés toute l'année dans un Cloud sécurisé. Puis lors du remplissage ils peuvent être importés dans VSTAX.
- On peut scanner des justificatifs pour d'autres personnes
- Lors de l'import des justificatifs dans le VSTax, on peut les gérer à ce moment là

VSTax QR-Code:

- Une compte n'est pas nécessaire – scanner directement via Tell Tax app
- Connexion directe entre VSTax et Tell Tax à l'aide d'un QR-Code
- Les justificatifs sont enregistrés directement dans le VSTax. Selon la position de la souris les catégories et sous-catégories seront préremplies
- C'est un scanner pour «tout le monde» pour remplir la déclaration d'impôt

Support

Un projet de nouveau support est en cours d'étude.

Support technique via formulaire en ligne (les emails seront redirigés sur ce formulaire) :

☒ <https://www.vs.ch/vstax-formulaire>

☒ Destiné aux questions d'ordre techniques (téléchargement, installation, mises à jour, etc...) et d'utilisation du programme VSTAX et de l'application TellTax.

Support

Les communes se connecte à l'État avec les programmes Outlook, FidCom et éventuellement myapps.vs.ch (TAO)

| Programme | Problème mot de passe / qui fait quoi? | Support par email | Support par téléphone | Remarques |
|--------------|--|---|--|--|
| FidCom | IVS – Staatskanzlei (Benutzerkonto IAM = persönlich), auch bei SMS Problemen | IVS-IAM@admin.vs.ch | 027 / 607 31 31 | Für Fragen der Berechtigung, nach erfolgreichem Login -> scc-inf@admin.vs.ch |
| Outlook | Kantonale Dienststelle für Informatik (KDI) | servicedesk@admin.vs.ch | 027 / 606 22 88 | Benutzernamen bereithalten |
| Myapps.vs.ch | Citrix: generisches Login mit IAM-Technologie: CUV/TAO: KSV | Citrix: servicedesk@admin.vs.ch CUV/TAO: scc-inf@admin.vs.ch | Citrix: 027 / 606 22 88 CUV/TAO Email | Anfragen können direkt an scc-inf gesendet werden, wir leiten dann weiter, falls notwendig |

FidCom et myapps ne peuvent pas être ouverte en même temps dans le même navigateur (car en arrière-plan il y a pour les deux l'autentification via IAM)

Solutions: il faut travailler dans deux navigateurs différents

Support

Un projet de nouveau support est en cours d'étude.

Support technique via formulaire en ligne (les emails seront redirigés sur ce formulaire) :

☒ <https://www.vs.ch/vstax-formulaire>

☒ Destiné aux questions d'ordre techniques (téléchargement, installation, mises à jour, etc...) et d'utilisation du programme VSTAX et de l'application TellTax.

Perspectives

VSTax

- Mode fiduciaire : Gérer les adresses email pour les permissions assignées dans Tell Tax.
 - En cours de mise en production
- VSTax Online ?
 - Étude pour un démarrage du projet encore cette année

Site internet :

www.vs.ch/vstax

www.vs.ch/telltax